MONTGERON MAG

N°12
OCTOBRE 2016

LES INCIVILITÉS ON ARRÊTE QUAND ?

Ville de MONTGERON

RÉFÉRENDUM LOCAL, **UN "OUI" SANS APPEL**

LES ENFANTS ONT LEUR PROPRE CONSEIL MUNICIPAL

BONNE NOTE POUR **LES FINANCES DE MONTGERON**

TEMPS FORTS

Le jazz dans la peau

Le pianiste et chanteur de jazz parisien Matthieu Boré est à Montgeron pour faire découvrir sa musique teintée de nombreuses influences.

MERCREDI 19 OCTOBRE, 20H30
CARRÉ D'ART

La semaine du handicap

Susciter la réflexion et changer de regard sur le handicap... Au programme : expositions, débats, spectacles, activités sportives.

DU 3 AU 8 OCTOBRE

Programme complet disponible dans les accueils et sur www.montgeron.fr

Le théâtre des petits

Dès 4 ans, Le Chat botté est un spectacle humoristique, vivant et moderne qui reste fidèle à l'original.

MERCREDI 26 OCTOBRE, 15H30
L'ASTRAL

Les fruits sont à la fête

La Maison de l'environnement et les Croqueurs de pommes d'Île-de-France vous invitent à l'édition 2016 de la Fête du fruit !

DU 11 AU 15 OCTOBRE
CARRÉ D'ART

LE MOT DU PRÉSIDENT

DES TABLETTES POUR MIEUX APPRENDRE

Le Département a la responsabilité des 100 collèges de l'Essonne, de leur construction, de leur rénovation et de leur entretien. Il a aussi la responsabilité des 60 000 collégiens qui y sont scolarisés et de la restauration scolaire fréquentée quotidiennement par 45 000 demi-pensionnaires. Chaque année, le Conseil départemental consacre 100 millions d'€ à sa politique éducative pour que les jeunes Essonniens puissent apprendre dans les meilleures conditions.

C'est à ce titre que nous avons lancé un plan pluriannuel pour doter les classes de 5ème de tablettes numériques. Au-delà de l'initiation ou du perfectionnement à l'outil informatique, c'est aussi et surtout une aide à l'apprentissage qui est mise à la disposition des collégiens et des professeurs puisque la tablette permettra un enseignement plus individualisé, plus adapté aux capacités personnelles de chaque élève qui pourra ainsi progresser à son rythme.
Avec cette mesure, l'Essonne sera l'un des premiers départements de France à avoir généralisé le collège numérique.

J'ai souhaité que Montgeron puisse rapidement bénéficier de cette innovation. Ainsi, le collège Pompidou sera doté de tablettes dès cette année, puis le collège Weiler par la suite. Cette action en faveur des jeunes Montgeronnais étant menée conjointement avec la mairie, les trois écoles élémentaires (Ferdinand-Buisson, Jean-Moulin et Hélène-Boucher) relevant du collège Pompidou recevront également leur lot de tablettes numériques.

Plus que jamais, l'éducation est notre priorité. Investir pour nos enfants, c'est investir pour l'avenir de notre pays, c'est investir pour l'avenir de tous.

Fidèlement,
François Durovray

François Durovray
Président du Conseil départemental de l'Essonne,
Premier adjoint au maire
Facebook : François Durovray
Twitter : @durovray

L'ÉDITORIAL DU MAIRE

MERCI !

Dimanche 18 septembre vous avez été plus de 90 % à répondre oui au référendum local pour protéger Montgeron contre la densification urbaine. L'Etat devra désormais tenir compte de votre choix. Un grand merci à vous.

Nous ne voulons pas que Montgeron devienne une ville de banlieue comme les autres. Nous voulons la protéger pour qu'elle reste une ville à part, reconnue pour sa qualité de vie.

Pour y parvenir, nous devons d'abord traiter les problèmes liés aux déplacements, ceux du RER D comme ceux relatifs aux engorgements routiers qui, associés aux dotations en chute libre de l'Etat, rendent déraisonnables la perspective d'une densification importante de notre commune.

L'enjeu à Montgeron n'est pas de construire mais de remettre sur le marché les appartements vides et de lutter contre les logements insalubres. Les procédures contre l'insalubrité ont été multipliées par trois depuis deux ans.

Un grand merci, encore une fois, à tous ceux qui se sont mobilisés pour que notre voix soit entendue. L'affichage de notre unité et de notre détermination sans faille constitue notre meilleur atout pour protéger Montgeron.

Bien sincèrement
Sylvie Carillon.

Sylvie Carillon
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Île-de-France
Facebook : Sylvie Carillon
Twitter : @SylvieCarillon

ACTUALITÉ

STATIONNEMENT

Des nocturnes pour se réabonner

Les abonnements du parking Foch arrivant à échéance, il faut penser à les renouveler. Pour vous faciliter la vie, la Police municipale ouvre jusqu'à 20h, chaque lundi pendant le mois d'octobre.
Police municipale, place de Rottembourg
Tél. 01 69 40 22 00

HISTOIRE LOCALE

Appel aux témoignages : bataille de Verdun

A l'occasion d'une exposition consacrée au centenaire de la Bataille de Verdun, qui aura lieu du 9 au 17 décembre au Centre Jean Hardouin, la Direction de l'action culturelle recherche des témoignages directs ou indirects. Vous avez connu un parent qui a participé à cette bataille, où vous avez dans votre famille des objets, photos ou lettres de cette époque : prenez contact avec le service.
Tél. 01 78 75 20 00

ANIMAUX

Adoption de chatons

L'Ecole du Chat Libre Val d'Yerres Val de Seine tiendra sa prochaine journée d'adoption de chats et chatons le dimanche 9 octobre prochain, à l'Orangerie de la Grange au Bois à Yerres (10h-18h). Tous les chats et chatons qui y seront présentés, possèdent un carnet de santé. Les chats sont stérilisés, identifiés et vaccinés. Les chatons sont identifiés et vaccinés. Une participation financière sera demandée aux adoptants. L'adoption fera l'objet d'un contrat. Pour cela, la photocopie recto verso de la carte d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile, seront demandés.
Tél. 06 72 04 39 68

RÉFÉRENDUM LOCAL

CONTRE LA DENSIFICATION
UN "OUI" SANS APPEL

Les Montgeronnais ont voté "Oui" à 90,91%, lors du référendum du 18 septembre, pour un Plan local d'urbanisme contre la densification urbaine.

Le résultat est sans appel : 90,91% des voix en faveur de la Ville, dans la divergence d'interprétation qui l'oppose à l'Etat concernant le futur Plan local d'urbanisme. Les électeurs ont choisi de soutenir la municipalité qui souhaite préserver Montgeron de l'urbanisation à outrance souhaitée par l'Etat. Le nouveau PLU reçoit donc le soutien populaire des urnes. *"Plus de 90% de oui, c'est un résultat très fort, avec une participation qui est dans la norme pour un tel scrutin,* analyse le Maire, Sylvie Carillon. *Par leur vote, les Montgeronnais ont exprimé leur attachement à une ville à taille humaine. L'Etat ne pourra pas, dans sa décision finale, ignorer leur volonté."*

UNE POSITION LÉGITIME

Le résultat de ce référendum renforce ainsi la légitimité de la position de la Ville. La municipalité pourra également s'appuyer sur l'avis favorable rendu par le commissaire enquêteur indépendant, qui a analysé l'ensemble des remarques faites par les Montgeronnais. Ce dernier n'a émis que deux réserves mineures sur le futur PLU. La première prend note de l'avis défavorable de l'Etat. Le commissaire estime que la Ville devra respecter au mieux le Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) mais en tenant compte des spécificités propres à Montgeron. La seconde réserve ne concerne que deux parcelles en "espace verts protégés".

VERS L'ADOPTION DÉFINITIVE

Ainsi, forte du soutien de sa population, obtenu lors du référendum local, et confortée par l'avis favorable rendu à l'issue de l'enquête publique, la Ville adoptera définitivement son PLU lors du Conseil municipal du 3 novembre. Il rentrera en application le mois suivant.

SÉCURITÉ

UN "BEEPER" D'ALERTE DANS LES ÉCOLES ET LES STRUCTURES MUNICIPALES

Afin de renforcer la sécurité face à la menace terroriste, la Ville va doter les crèches, les établissements scolaires et ses principaux équipements de systèmes d'alerte d'urgence, une première en Essonne.

La sécurité des écoles a toujours été une priorité pour la Ville. Dès le début du mandat, des investissements ont été faits dans ce domaine : vidéoprotection, présence renforcée de la Police municipale… Dans le cadre de Vigipirate Attentat, la municipalité a mis en place des mesures supplémentaires à l'occasion de la rentrée. Elle a décidé de doter d'un système d'alerte d'urgence chacune des écoles, mais aussi les collèges, les crèches et haltes-garderie, ainsi que ses principaux équipements tels que la mairie, le CCAS, l'Astral, la médiathèque et ses gymnases.

ALERTE INSTANTANÉE

Semblable au "kit anti-braquage" déjà proposé aux commerçants, ce système se présente sous la forme d'un boîtier relié au réseau téléphonique et d'une (ou plusieurs) télécommande(s) ressemblant à un porte-clé. D'une simple pression sur un bouton, une alerte est immédiatement transmise aux patrouilles de Police municipale et de Police nationale qui disposent ainsi de la géolocalisation de l'utilisateur.

DES SECOURS RAPIDES

Si un établissement scolaire, ou une autre structure municipale, venait à subir la moindre alerte, de l'extérieur comme de l'intérieur, le personnel désigné et formé lancerait un appel d'urgence. Instantanément, le Centre de supervision urbain et les policiers municipaux seraient alertés sur le réseau radio pour une intervention immédiate. Les forces de l'ordre peuvent ainsi arriver rapidement sur les lieux, pour mettre en place les dispositifs de secours nécessaires.

ARNAQUE

Ceci n'est pas un document de la Ville !

Régulièrement, les Montgeronnais reçoivent dans leur boîte aux lettres des documents ressemblant à celui-ci. Cadre bleu-blanc-rouge, mention "Renseignements de la Ville" ou "Adresses utiles"… Tout est fait pour donner à ces documents un aspect "officiel".
Il n'en est rien : ces prospectus ne sont que des documents publicitaires volontairement trompeurs. Les numéros de téléphone (serrurerie, plomberie, etc.) ne renvoient la plupart du temps que vers une seule et même entreprise, dont les tarifs peuvent par ailleurs être très élevés. Soyez donc vigilants !

EMPLOI

Offre d'emploi : sorties d'écoles sécurisées

La Police municipale recherche une personne pour assurer la sécurité des piétons au moment des entrées et sorties de l'école Ferdinand Buisson. Il s'agit d'un emploi à temps partiel qui requiert ponctualité et disponibilité aux heures demandées.
Police municipale, 2 place de Rottembourg
Tél. 01 69 40 22 00

SERVICES

Poste de l'Oly : nouveaux horaires

Les horaires du bureau de Poste de la place du Soleil, à la Prairie de l'Oly, ont été modifiés.
La Poste sera désormais ouverte :
lundi (9h-12h), mardi (14h–17h),
mercredi (9h–12h et 14h–17h), jeudi (14h-17h),
vendredi (9h-12h) et samedi (9h–11h30).

ACTUALITÉ

SANTÉ

Journée de la vue

Le Lions club organise la Journée de la vue, jeudi 13 octobre. Vous pouvez venir faire tester gratuitement votre vue grâce à la participation des opticiens montgeronnais partenaires. Rendez-vous en Mairie, salle des mariages, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.

SENIORS

C'est parti pour la Semaine bleue !

Du 3 au 7 octobre, les seniors montgeronnais ont rendez-vous pour la Semaine bleue : initiation à la danse ou à la sophrologie, atelier cuisine, échange intergénérationnel, repas dansant, concerts... Retrouvez le programme en mairie, à la Maison de l'Amitié et sur montgeron.fr. Tél. 01 69 03 93 92.

SOLIDARITÉ

Le pôle social recherche des bénévoles

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, la Ville a mis en place une brigade de visiteurs bénévoles qui se rendent régulièrement chez les personnes isolées. Si vous souhaitez participer, contactez le Pôle social, à la Maison de l'Amitié, 119 ter avenue de la République. Tél. 01 69 03 93 92.

La Semaine du handicap

Du 3 au 8 octobre, Montgeron accueille la Semaine du handicap. Au programme : exposition, projection, handisport, spectacle bilingue Français – langue des signes, contes, ateliers de mise en situation de handicap et course solidaire. Retrouvez le programme détaillé sur Mon Site (www.montgeron.fr).

JEUNESSE

EVITER LES **DANGERS D'INTERNET**

Le centre social municipal Saint-Exupéry lance une campagne de prévention sur les dangers liés à Internet, notamment pour les jeunes. Trois rendez-vous sont proposés en octobre :

- Vendredi 7 octobre, 20h-22h : **"les jeunes et internet : comprendre les enjeux et les risques pour mieux les accompagner"** par l'association e-enfance.
- Jeudi 13 octobre, 9h-11h30 : **"nos enfants et les écrans"** avec l'intervention de Carole Grivel, psychologue.
- Vendredi 14 octobre : **"Les jeunes, internet et les risques de radicalisation sous emprise"** par l'association Olympio en deux temps : 18h-20h à destination des plus de 14 ans et 20h30-22h pour les adultes.

Danse Hip-Hop pour les ados

La Ville propose des ateliers de danse Hip-Hop. Animés par Joël, danseur du groupe 9-1Pact, ils s'adressent aux 11-17ans. Rendez-vous tous les jeudis de 18h à 19h30 au Centre social Saint-Exupéry. Inscription obligatoire. Pour tout renseignement, contactez la mission jeunesse. Tél. 01 69 83 69 00.

PETITE ENFANCE

Parents ou futurs parents, on vous écoute !

L'arrivée d'un enfant suscite parfois beaucoup de questions et de changements. Pour vous accompagner dans cette étape importante de votre vie, le Relais assistantes maternelles, la PMI (Protection maternelle et infantile) et la Caisse d'allocations familiales vous invitent à une rencontre avec des professionnels de la petite enfance. Rendez-vous le jeudi 13 octobre, de 9h à 11h dans les locaux du Relais Assistantes Maternelles, 2 avenue de la République (parking de la piscine). Tél. 01 69 52 08 22

ÉDUCATION

LES ENFANTS ONT LEUR PROPRE **CONSEIL MUNICIPAL !** NOUVEAU !

Ce mois-ci, les petits Montgeronnais votent pour élire leurs représentants au sein du nouveau Conseil municipal des enfants (CME). Un apprentissage de la citoyenneté qui va aussi permettre de lancer de vrais projets.

Pendant les deux premières semaines d'octobre, les écoliers montgeronnais sont en pleine campagne électorale ! Soutenus par leurs parents et leurs enseignants, les petits candidats ont réalisé leurs affiches et défendent leurs idées auprès de leurs camarades. Leur objectif : siéger au nouveau Conseil municipal des enfants. L'élection est prévue le jeudi 13 octobre.

Les élèves de CM1 et CM2 ont reçu ce guide expliquant le fonctionnement du CME

DE VRAIS CONSEILLERS JUNIORS

35 enfants de CM1 et CM2 vont ainsi composer ce conseil, qui se réunira pour la première fois le 5 novembre. Le nombre de conseillers par école est proportionnel à l'effectif des classes de chaque établissement. Les petits conseillers sont élus pour une durée d'un an renouvelable (un jeune CM1 qui souhaite poursuivre une seconde année est automatiquement reconduit).

PORTER DES PROJETS CONCRETS

Toute l'année, les jeunes conseillers-ères se réuniront en commissions et en assemblée plénière. Pendant les réunions, ils seront accompagnés de l'animateur référent du CME qui va les encourager et les aider dans leur réflexion. Deux à trois fois par an, les séances plénières seront présidées par le Maire ou son représentant. Les enfants vont ainsi porter de vrais projets concrets, sur des sujets qui leur tiennent à cœur, que cela ait trait à l'environnement, la vie de leur quartier, le sport ou les loisirs… Les enfants élus pourront proposer la mise en œuvre d'actions spécifiques comme le nettoyage des abords de la forêt de Sénart. *"Le CME est aussi un moyen pour les enfants de découvrir la citoyenneté, de pouvoir s'exprimer et de participer à la vie de la commune"* complète Charlotte de Souza, conseillère municipale déléguée à cette instance. Bien évidemment, les enseignants sont des partenaires essentiels du CME, afin de faire le lien avec le travail scolaire.

Tout au long de l'année, vous pourrez suivre l'actualité du CME sur le site internet de la ville, www.montgeron.fr rubrique Enfance-Jeunesse.

DÉMOCRATIE LOCALE

CONSEILS DE QUARTIERS, PRENEZ DATE

En novembre, vous serez de nouveau invités à participer au Conseils de quartiers. Ces instances permettent de débattre des questions liées à chaque secteur de la ville afin d'améliorer votre vie quotidienne.

Les dates :

Mardi 8 novembre, 19h : Pelouse - République, **Mairie, salle des mariages**

Mardi 8 novembre, 20h30 : Oly - Glacière, **Centre Aimé Césaire**

Mercredi 16 novembre, 19h : Dumay - Lelong - St Hubert, **L'Astral**

Mercredi 16 novembre, 20h30 : Réveil Matin - Lycée - Senlis, **Centre George Sand**

Jeudi 24 novembre, 19h : République - Chalandray - Concy, **L'Astral**

Jeudi 24 novembre, 20h30 : Garenne - Forêt - Ermitage, **Centre Saint-Exupéry**

FINANCES

FRAUDE

RSA : le département fait la chasse aux fraudeurs

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) représente un montant de 155 millions d'euros sur le budget du Conseil départemental. Une somme conséquente qu'il convient de dépenser à bon escient. C'est pourquoi, depuis le début de l'année, une cellule départementale est chargée de traquer les fraudeurs aux prestations sociales. *"La fraude ne peut pas être tolérée, sinon c'est tout le système d'aide sociale qui s'effondre"*, explique François Durovray, Président du Conseil départemental.
La cellule anti-fraude de l'Essonne devrait ainsi permettre d'économiser 2,5 millions d'euros en 2016. Pour faire la chasse aux fraudeurs, le Département convoque tour à tour les 6 500 allocataires (sur 26 500 bénéficiaires du RSA dans l'Essonne) qui sont inconnus des services de réinsertion. Ceux qui ne se présentent pas au bout de deux convocations sont radiés. A l'heure actuelle, 348 allocataires ont été suspendus, ils ont quatre mois pour régulariser leur situation.
Pour les tricheurs, la note est salée : 345 amendes administratives ont déjà été dressées. La sanction s'élève de 422€ à 1 268€ selon la gravité de la fraude.
Pour les escroqueries élaborées (faux noms, faux justificatifs, etc.), la justice est systématiquement saisie.

TAXE FONCIÈRE : POURQUOI ELLE AUGMENTE ?

En recevant votre taxe foncière, vous allez constater une hausse du taux départemental. En cause, la dette d'un milliard d'euros et 108 millions d'euros de factures impayées, laissées par la précédente majorité, ainsi que la baisse des dotations de l'État. Les élus du Département ont maintenant la lourde responsabilité de dégager des économies pour l'avenir.

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT
Comme toutes les collectivités territoriales, le Département doit faire face à une baisse considérable des dotations de l'Etat. Il a ainsi perdu 184 millions d'euros sur 4 ans. Parallèlement, ses dépenses sociales obligatoires ne cessent d'augmenter (RSA, aides aux personnes âgées, personnes handicapées, etc.). Son reste à charge s'élève à 130 millions d'euros en 2016. Ces dépenses obligatoires représentent plus de 90 % du budget départemental.

UNE DETTE HÉRITÉE DU PASSÉ
Dans ce contexte national très défavorable, la situation essonnienne est aggravée par la dette que la précédente majorité a multipliée par 5. Elle atteint désormais un milliard d'euros ! Un audit indépendant a révélé en outre l'existence de 108 millions d'euros de factures impayées ! Le Département doit cette somme, pour l'essentiel, à des établissements qui accueillent des personnes âgées et handicapées. Après avoir porté plainte pour ces dysfonctionnements budgétaires, le Département a commencé à rembourser mais cela va prendre plusieurs années.

60 MILLIONS D'EUROS D'ÉCONOMIES
C'est donc en dernier recours, et après avoir mis en œuvre toutes les pistes d'économies possibles (plus de 60 M€ en deux ans), que le Conseil départemental a été contraint d'actionner le levier fiscal, celui de la taxe foncière étant le seul que la loi met à sa disposition. A 16,37 % en 2016, le taux de taxe sur le foncier bâti reste toutefois en Essonne l'un des plus faibles de la Grande Couronne, contre 18 % en Seine-et-Marne et 17,18 % dans le Val d'Oise qui ont également été contraints d'augmenter cet impôt.

UN EFFORT TEMPORAIRE
Le Département s'est engagé à ne pas augmenter les impôts à l'avenir. Une fois les factures réglées et les finances redressées, la majorité s'est engagée à rendre aux Essonniens le fruit de leur effort financier.

FINANCES

LA GESTION DES FINANCES DE MONTGERON SALUÉE PAR UNE NOTE DE 18,50/20 EN 2015, CONTRE 15,80/20 EN 2013

Les comptes financiers 2015 des collectivités ont été publiés sur le site de l'Etat. Pour la Ville de Montgeron, ils font apparaitre des ratios qui confirment une gestion sérieuse et la qualité de la tenue des comptes, sans augmentation des taux d'imposition municipaux depuis 2015.

1 Masse salariale coût par habitant

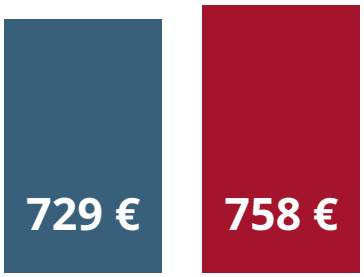

2 Épargne par habitant

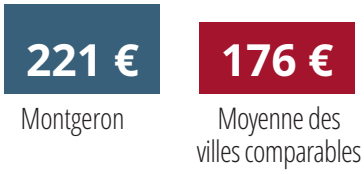

3 Endettement par habitant

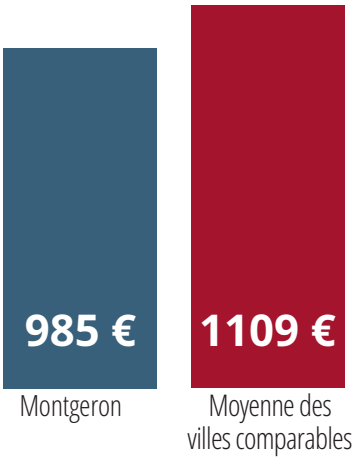

4 Entretien du patrimoine communal par habitant

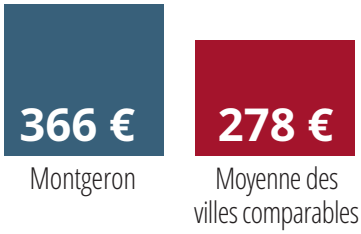

Par ailleurs, la tenue des comptes est également évaluée par la Direction Générale des Finances Publiques. L'indice de qualité des comptes locaux place Montgeron à une note de 18,50/20 (contre 15,80/20 en 2013) et confirme la volonté de la Municipalité de répondre d'ores et déjà aux exigences du futur processus de certification des comptes.

MOBILISATION

Asphyxiés, les départements sont en colère !

Mercredi 21 septembre, plusieurs centaines d'élus des départements franciliens de la Grande Couronne sont descendus dans la rue, devant l'Assemblée nationale, pour dire leur ras-le-bol face au désengagement de l'Etat. Le gouvernement doit 55 milliards d'euros aux départements, qui se retrouvent dans l'impasse financière : le compte n'y est pas !

MONTGERON INFO EN PLUS

Taxe d'Habitation : cette année, vous aurez jusqu'au 15 décembre pour la payer

La complexité des mécanismes financiers liés à la fusion des deux agglomérations pour former la CAVYVS a entraîné un retard dans l'édition des feuilles de Taxe d'Habitation. Vous les recevrez donc en décembre alors qu'habituellement elles sont envoyées en octobre. Le délai de paiement est, lui, décalé au 15 décembre. Ce décalage n'a aucune incidence sur le montant de cette contribution pour laquelle aucune augmentation n'est prévue.

TRAVAUX

Embellissement et rénovation de la route de Corbeil

La rénovation de cette voie, majoritairement financée par le Département de l'Essonne, se poursuit. Le chantier a permis de restructurer la voirie, le stationnement et les circulations douces entre la rue du Repos et la rue Gallieni. De nouveaux candélabres ont aussi été installés et des plantations viendront compléter l'aménagement. La bretelle de sortie RN6 "Réveil-Matin / Vigneux centre" est également concernée par ces travaux.

Rue Morin, on respecte le stop, SVP !

A l'intersection avec la rue des Bosquets les automobilistes manquent de visibilité sur les véhicules arrivant à leur droite. C'est pourquoi un "stop" a été installé. Force est de constater que de nombreux automobilistes ne le respectent pas.
Aussi, la Ville a créé un dispositif surélevé, expérimental, qui force les véhicules à marquer l'arrêt, pour la sécurité de tous.

Un trottoir pour le chemin du Dessous du Luet

Après le remplacement des canalisations cet été, le chantier de rénovation de la voirie se poursuit : reprise de la chaussée, rénovation de l'éclairage public, création d'un trottoir dans cette rue qui n'avait qu'une bordure de terre et végétalisation afin de créer un écran pour isoler les maisons de la RN6.

Poursuite de la rénovation des allées de La Pelouse

Réalisés avec le concours financier de l'Agence des Espaces Verts Ile-de-France, les travaux de réfection des allées et des entrées se poursuivent, entre la rue Charles De Gaulle et la rue des Bois.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éco-centre de Morangis, bien intégré dans son environnement

BIENTÔT UN ÉCO-CENTRE À MONTGERON

Pour vous permettre de trier plus facilement vos déchets et encombrants, un nouveau service de proximité ouvrira prochainement.

Plus besoin d'aller à Vigneux ! Un éco-centre moderne, paysagé, verra bientôt le jour à Montgeron. Les travaux vont démarrer courant 2017, pour une ouverture prévue à l'automne prochain. Cet éco-centre est destiné à recevoir les apports volontaires de tous vos déchets encombrants, ou qui ne sont pas acceptés dans les collectes d'ordures ménagères : métaux, gravats, piles, batteries, huiles, peintures, gros électro-ménager…

FINANCÉ PAR LE SIREDOM

L'éco-centre sera implanté à côté du COSEC, donc à l'écart des zones d'habitation. Il s'agira uniquement d'un lieu de collecte et de pré-tri. Le traitement sera effectué ailleurs. Sa construction ainsi que son fonctionnement seront entièrement financés par le Siredom, et ne coûteront donc rien à la commune. Le Siredom prendra également à sa charge une partie de la rénovation des alentours du site, qui sera ainsi valorisé : réfection de la route d'accès, création d'un dépose-minute à l'entrée du COSEC et rénovation du parking.

VOUS SIMPLIFIER LA VIE

C'est donc une excellente nouvelle pour les usagers montgeronnais, qui verront ainsi la création d'un nouveau service de proximité. Bien conçu, paysagé et intégré dans son environnement afin de ne pas occasionner de nuisances, cet éco-centre présente de nombreux avantages :

• Lutte contre les dépôts sauvages qui coûtent cher à la Ville, et donc permettre de faire à terme des économies.

• Plus écologique : trier pour mieux recycler afin de moins polluer. Une démarche qui va dans le bon sens de l'économie circulaire.

SANTÉ

Attention aux tiques

Si l'automne est propice aux promenades en forêt, c'est aussi l'une des saisons les plus à risques pour les morsures de tiques. Ces petits insectes peuvent transmettre la maladie de Lyme, une maladie pouvant entraîner de graves séquelles. La piqûre se manifeste sur la peau par une tache rouge s'élargissant au fil des jours. La peau reprend peu à peu sa couleur d'origine au centre, ce qui donne à la piqûre une forme de cercle. En forêt, portez des vêtements clairs, couvrant bras, jambes et cou. Evitez de vous aventurer dans les broussailles ou de vous asseoir à même le sol ou sur du bois mort. En fin de promenade, inspectez soigneusement votre corps. En cas de doute, consulter un médecin.

JARDINAGE

Préparez-vous pour le Troc aux plantes

Le Centre Saint-Exupéry va héberger une initiative citoyenne le 30 avril prochain : un troc au plantes. C'est un rendez-vous original pour se procurer de nouvelles variétés de plantes sans se ruiner et ainsi embellir balcons et jardins. Dès à présent commencez vos bouturages et rempotages pour préparer des plants que vous pourrez échanger contre d'autres au printemps prochain. Une réunion d'information a lieu mardi 4 octobre à 14h au centre Saint-Exupéry. Tél. 01 69 42 69 47.

ENVIRONNEMENT

Montgeron : Pelouse Environnement récompensée

Afin de souligner le travail d'entretien et de préservation de la Pelouse effectué aux côtés de la Ville, la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF) vient de récompenser l'association Montgeron Pelouse et environnement. Une récompense qui intervient dans le cadre du concours "Allées d'arbres". Montgeron Pelouse environnement œuvre depuis de nombreuses années pour la préservation de l'avenue de La Grange.

28ème EXPOSITION

Des œuvres des adultes de l'EMAP

École Municipale d'Arts Plastiques

du 30 sept. au 15 oct. 2016

du mardi au samedi 14h - 18h

Centre Jean Hardouin
Vernissage :
vendredi 30 septembre à 19h
Entrée libre
Tél. 01 78 75 20 00

Ville de MONTGERON

NOUVEAU SALON DE COIFFURE À L'OLY

Le salon de coiffure et d'esthétique "Annette Beauté" a ouvert ses portes au 1, place du Soleil à la Prairie de l'Oly. Annette Kalema, la gérante, ainsi que toute son équipe, vous proposent différentes prestations. Coiffure européenne ou afro, épilation, soin des ongles, pose de faux ongles, maquillage et pédicure. Sans oublier la vente d'accessoires de mode.

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h30.
Ouverture le dimanche sur rendez-vous.
Tél. 09 54 79 41 33.

Changement de propriétaire à la boulangerie de la Glacière

C'est un véritable retour aux sources pour le boulanger Germain Osmont. Il vient de racheter la boulangerie dans laquelle il avait effectué son apprentissage, il y a quelques années. Situé au 36, avenue de Vigneux, au cœur du quartier de la Glacière, l'établissement est dénommé "Au pain de Germain". Ouverte du lundi au samedi, sans interruption de 6h30 à 19h30, la boulangerie vous propose pains, viennoiseries, pâtisseries et confiseries. Tél. 01 69 03 42 60.

Carrefour Contact ouvre ses portes

Le supermarché situé 22 rue de Concy a changé d'enseigne. C'est désormais la chaîne Carrefour Contact qui vous accueille dans ce magasin de proximité. La supérette a été inaugurée officiellement le 13 septembre dernier. Carrefour Contact est ouvert tous les jours de 8h à 20h (le dimanche, à partir de 9h).

MONTGERON
INFO EN PLUS

Nouvelle diététicienne

Camille Deffay, diététicienne et nutritionniste, a installé son cabinet au sein de l'institut New Skin, 2 rue du Général Lelong.
Elle prend en charge toutes les personnes, des enfants aux personnes âgées, ayant des objectifs nutritionnels liés à une pathologie ou des objectifs de perte de poids, prise de poids, amélioration de performances sportives.
Tél. 06 79 47 91 48 - deffay.camille@gmail.com

INFOS PRATIQUES

État civil

NAISSANCES

MARS 2016 : Ivyna RODRIGUES
AOÛT 2016 : Amir KAROU – Corentin BONNAUDET – Amir MANSOUR – Youssef MEKMOUCHE – Waihath PELLET – Clément SILVA – Mdalina STÎNCA – Djibril BARRY – Habib MOHAMED MOUNDHIROU – Thalya LABINSKI RODRIGO BASURTO Neyla ESSAMANI - Elyas ROSE – Lya BANON – Oryanna LEGOUIC - Layanna LEGOUIC Rodrigo SOARES RODRIGUES – Maël BELON – Ryley FERRARI MUSY

DÉCÈS

AOÛT 2016 : Ahmed BELKHEIR – Renée FUNCK veuve PÉCHERET – Marguerite DESENTER veuve MOREAU – Simone ROUSSELLE veuve RIGAL – Josianne M.L épouse LORINET – Marie-Thérèse MICHAUT – Raymonde BOISSEAU-DESCHOUART Jean HOURY – Martine VASSEUR veuve VANNI – Huguette LEFEVRE veuve MANSY Yvonne IMBERNON veuve SANTIAGO – Nicole PETITPREZ épouse TURBIN

Le 17 septembre 1966, Jean-Jacques et Geneviève Liziard se sont mariés à la mairie de Montgeron.
Le 17 septembre 2016, également en mairie de Montgeron, ils ont renouvelé leurs vœux au cours d'une cérémonie de Noces d'Or, présidée par le Maire, Sylvie Carillon.

Pharmacies de garde

Sous réserve de changements de dernière minute. La nuit, contactez préalablement le commissariat de police au 01 69 52 85 00. Vous devez être muni d'une ordonnance du jour et d'une pièce d'identité.

Dimanche 2 octobre
Pharmacie Arribard
96 avenue Henri Barbusse,
Draveil - Tél. 01 69 42 30 51

Dimanche 9 octobre
Pharmacie Amoussou
et Madrange
Centre commercial Valdoly,
6 rue de Longueraie,
Vigneux-sur-Seine
Tél. 01 69 42 59 65

Dimanche 16 oct.
Pharmacie Louati
60 av. H.Barbusse,
Vigneux-sur-Seine
Tél. 01 69 03 00 59

Dimanche 23 octobre
Pharmacie Dupré
52 avenue du Général
De Gaulle, Draveil
Tél. 01 69 42 33 68

Dimanche 30 octobre
Pharmacie du Centre
65 avenue de
la République, Montgeron
Tél. 01 69 03 51 30

Mardi 1er novembre
Pharmacie Fourchtein
5 place Anatole France,
Vigneux - Tél. 01 69 83 00 27

MONTGERON MAG
Mairie de Montgeron
112 bis, av. de la République,
91230 Montgeron
01 69 83 69 00
montgeron@montgeron.fr
www.montgeron.fr
Facebook : Ville de Montgeron – Officiel
Twitter : @Montgeron91

Conception et réalisation
Service communication
Directeur de la publication :
Eric Delorme / Directrice de la rédaction : Valérie Le Tallec
Coordination, rédaction : Christophe Angélique / Réalisation : Joël Mangin / Iconographie, photographie : Service communication, M. Fournier, Siredom - Pascalito, R. Sustina, H. Pambrun, K. Letellier, J. Wicklund, Monkey Business, itsmejust, mariesacha (fotolia.com)

Publicités
Service Communication
Mairie de Montgeron
Tél : 01 69 83 69 82
regie.publicitaire@montgeron.fr

Impression
Imprimerie Desbouis Grésil
10-12, rue Mercure 91230 Montgeron
Imprimé à 13 000 ex.

Mairie de Montgeron
Les services de la mairie sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, (19h pour l'accueil et les Affaires générales, sauf vacances scolaires), le samedi de 9h à 12h.
Fermeture tous les mardis après-midi.

Police municipale
4, place de Rottembourg - Tél. 01 69 40 22 00
Lundi 8h30-12h et 13h30-19h, mardi 8h30-12h, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30, samedi 9h-12h.
Patrouille : lundi-jeudi 7h30-minuit, vendredi et samedi 7h30-2h, dimanche 13h-20h (du 15/05 au 15/10)

Commissariat de la Police nationale
142, av. de la République - 01 69 52 85 00

Centre communal d'action sociale
101, av. de la République - 01 69 52 45 40

Maison de l'emploi
1, place de Rottembourg - 01 69 03 01 31

Mission locale
101, av. de la République - 01 69 73 15 70

Urgences
Appel d'urgence européen 112
Centre anti-poison, SOS intoxications
01 40 05 48 48
Hopital de Villeneuve-St-Georges : urgences
01 43 86 22 01
ERDF 09 72 67 50 91 - GRDF 08 00 47 33 33
SOS-médecins 0 826 88 91 91
Police secours 17 - Pompiers 18
SAMU 15 - SAMU Essonne 01 69 13 95 66
Urgence dans le RER 3117

TAXIS
GROUPEMENT ALLIANCE TAXI : 01 69 21 27 27
Sébastien Butteau (07 61 98 61 94)
Jean Deschemin (06 73 58 95 73)
Laurent Fallard (06 09 28 27 00)
Matthieu Mottay (06 61 53 54 21)
Marcel Thomet (06 86 97 74 95)
DAS NEVES GONCALVES Manuel
Tél. 01 69 83 11 63 / 06 07 73 24 80
LEBAS Sylvain
Tél. 01 69 40 91 91
PARCHARD Guy
Tél. 01 69 03 20 20 / 06 07 13 13 82
REDOUANE Abdelkader
Tél. 01 69 03 20 20 / 06 70 27 67 20
RODRIGUES Rui Manuel
Tél. 06 09 11 04 03
STELLA Nicolas
Tél. 06 31 43 44 06

LES INCIVILITÉS, **ON ARRÊTE QUAND ?**

Tout au long de l'année, la commune intervient pour rendre la Ville plus belle et plus propre. Cependant, elle est contrainte de dépenser plus de 1,2 million d'euros pour ramasser les dépôts sauvages ou nettyoyer les rues.
La Ville est désormais intraitable et applique les sanctions.

Nettoyage des rues 7 jours sur 7, présence renforcée d'agents sur le terrain, enquête et verbalisation systématique en cas de dépôts sauvages… La municipalité fait un énorme travail pour rendre la ville belle, agréable et propre. Cependant, beaucoup de petites et grandes incivilités viennent noircir le tableau : papiers et canettes jetés n'importe où, déchets encombrants et dépôts sauvages, voitures "ventouses" abandonnées, dégradations… De mauvais gestes qui, mis bout à bout, coûtent cher à la ville. La facture est lourde, à la fois en termes d'image et de dégradation du cadre de vie, mais aussi financièrement. En effet, chacun de ces gestes (qu'il soit volontaire ou non) oblige la Ville à intervenir. Les déchets abandonnés, les dépôts sauvages et les graffitis nécessitent l'intervention des équipes de nettoyage. Le mobilier urbain dégradé doit être remplacé. L'éclairage cassé nécessite l'intervention d'un prestataire spécialisé. Tout cela se répercute sur la facture !

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Pour endiguer ce phénomène, la Ville lance ce mois-ci une grande campagne de civisme. *"Nous souhaitons rappeler à tous les Montgeronnais que chacun est concerné,* explique le Maire, Sylvie Carillon. Bien *sûr, on ne fait pas toujours exprès de laisser s'envoler un papier dans la rue, par exemple. Il ne s'agit pas de culpabiliser tous nos concitoyens sans discernement. Mais ces dégradations et incivilités nuisent à tous les habitants, et nous en supportons tous le coût financier. Il faut que cela cesse !"*
Il s'agit aujourd'hui de provoquer un "électrochoc" dans l'opinion et responsabiliser chacun en étant ferme sur l'application des sanctions.

LA PROPRETÉ DES ESPACES PUBLICS, **C'EST L'AFFAIRE DE TOUS**

Depuis 2014, la Ville a renforcé son action concernant la propreté des rues.
Le résultat est visible. Pour autant, la propreté c'est l'affaire de tous.

830 000 € : voilà ce qu'a coûté, en 2015, le simple ramassage des petits déchets abandonnés sur la voie publique : canettes, papiers et autres emballages abandonnés. Soucieuse d'améliorer l'image de la ville et le cadre de vie des habitants, la municipalité a en effet mis en place plusieurs mesures pour garder nos rues propres. Avec un fil directeur : plus de cantonniers, et moins de machines ! En effet, **une présence humaine accrue permet d'avoir plus de réactivité et une meilleure qualité de service** dans chacun des quartiers de la ville. Et désormais, le nettoyage est effectué 7 jours sur 7.

UN NETTOYAGE PLUS EFFICACE…

Les agents mènent davantage de missions de ramassage des déchets, dits de "piquetage". Pourquoi ? Ces mesures permettent de faire disparaître les déchets visibles qui nuisent au cadre de vie : papiers, plastiques, canettes… Les lieux plus difficiles d'accès, comme les ruelles, les espaces verts, les caniveaux ou les trottoirs, sont plus efficacement traités. La Ville fait également appel à des technologies de pointe peu coûteuses et faciles à mettre en œuvre. Ainsi, deux triporteurs à assistance électrique géolocalisés sont utilisés. Avec ces véhicules, les cantonniers peuvent parcourir jusqu'à 20 km par jour, contre 8 auparavant. Le travail manuel est également plus précis que celui des balayeuses. La géolocalisation permet de savoir à tout moment où l'agent se trouve et permet aussi de vérifier que tous les quartiers ont bien été traités.

… MAIS QUI COÛTE CHER !

Le renforcement de l'action municipale dans le domaine de la propreté donne des résultats visibles. Mais cela pèse sur les finances communales. **Le coût du nettoyage pourrait être fortement réduit si chacun d'entre nous était plus vigilant.** La propreté de notre cadre de vie est l'affaire de tous ! La rue et les espaces publics sont la responsabilité de chacun. Il est important de veiller à ne pas abandonner ses déchets n'importe où, à ramasser les déjections de son animal familier, sous peine de 35€ d'amende… **Nous sommes tous concernés !**

830 000 euros

ramassage des papiers et déchets divers dans les espaces publics

338 000 euros

ramassage des dépôts sauvages

18 300 euros

enlèvement des voitures ventouses

44 000 euros

pour la surveillance et la verbalisation

HALTE **AUX DÉPÔTS SAUVAGES !**

Sur les trottoirs, dans les rues ou en forêt, les dépôts sauvages constituent une pollution inacceptable. Et cela peut coûter cher : 3000 € d'amende.

Encombrants déposés de façon anarchique sur les trottoirs, entreprises indélicates qui abandonnent leurs déchets et leurs gravats dans la nature… Les dépôts sauvages dégradent l'environnement. Tout au long de l'année, les agents municipaux des services techniques sont amenés à ramasser différents déchets abandonnés sur la voie publique. **Le poids de ces dépôts sauvages représente environ 55 tonnes par mois !** Un tonnage équivalent à celui d'une ville comme Corbeil-Essonnes, qui compte pourtant deux fois plus d'habitants…

LA POLICE MUNICIPALE PASSE À L'ACTION

Un comportement incivique qui doit cesser, et qui peut coûter cher aux contrevenants : un dépôt sauvage peut être sanctionné par une amende allant de 750€ à 3000€, et la confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction. Autant donc y réfléchir à deux fois… La Ville a aussi investi dans des dispositifs mobiles de vidéosurveillance aux endroits sensibles. **Et ça marche : plusieurs contrevenants ont été pris sur le fait ou identifiés à posteriori.** En effet, la Police municipale enquête systématiquement pour identifier les auteurs et les contacter. Si le contrevenant ramasse ses déchets sous 48h, il n'écope que d'un P.V. de 90 €, sinon l'amende peut être beaucoup plus élevée.

LA BONNE DÉMARCHE : TRIEZ, RECYCLEZ

Rappelons que pour tous vos déchets, vous pouvez vous rendre à la déchèterie de Vigneux ou à la ressourcerie située avenue Jean Jaurès. Un éco-centre sera prochainement créé à Montgeron (lire page 11). Pour les encombrants, en plus des deux collectes annuelles à domicile, il vous faut prendre rendez-vous au 0 800 97 98 00 pour convenir d'une date de passage. Vous disposez également de nouvelles bornes d'apport volontaire pour le verre et le papier au parking Foch Ouest.

DES AMÉLIORATIONS À L'OLY

Afin de rendre le cadre de vie plus agréable à la Prairie de l'Oly, plusieurs actions sont menées. Des actions de sensibilisation ont été entreprises auprès des habitants avec le Centre social Aimé Césaire, ainsi que dans les écoles de l'Oly et de La Forêt. Par ailleurs, l'agglomération et Batigère se sont engagés à augmenter le nombre de containers enterrés, ainsi que le nombre de bornes d'apport volontaire. La fréquence des ramassages des ordures et des encombrants devrait augmenter aussi.

100 000 € POUR NETTOYER LA FORÊT

L'Office national des forêts (ONF) a fait ses comptes : chaque année, la facture du ramassage des dépôts sauvages en forêt de Sénart coûte 100 000 €. Un montant important supporté, là aussi, par les contribuables. Face à ces incivilités, l'ONF et le Conseil départemental ont investi dans des bornes automatiques pour fermer les accès à la forêt, la nuit. A Montgeron, ces bornes seront posées l'an prochain. Une surveillance vidéo a aussi été mise en place pour verbaliser les contrevenants.

MONTGERON INFO EN PLUS

Signalez un désordre sur la voie publique

A tout moment du jour où de la nuit, vous pouvez informer les équipes municipales de tout problème sur la voie publique, par courriel :
police.environnement@montgeron.fr
Vous pouvez notamment faire part à cette adresse d'un véhicule-épave sur la voie publique ou le domaine privé (la facture de l'enlèvement est envoyée au propriétaire), un éclairage défectueux, de la végétation débordante, un feu tricolore hors service ou tout autre dysfonctionnement ou dégradation.

2 QUESTIONS À...

Christian Ferrier

Adjoint au Maire en charge de la sécurité, des déplacements et de l'environnement

POURQUOI LA VILLE LANCE-T-ELLE UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE CIVISME ?

Nous avons malheureusement constaté que les différentes actions de nettoyage et d'entretien liés aux actes d'incivilité coûtent de plus en plus cher à la Ville. C'est pourquoi nous avons souhaité faire prendre conscience aux Montgeronnais de cette réalité : les incivilités nous coûtent 1,2 million d'euros par an. Nous devons tous agir pour que cela cesse. Si chacun d'entre nous ramassait un papier par jour dans la rue, nous économiserions déjà des milliers d'euros !

S'AGIT-IL UNIQUEMENT D'UNE QUESTION FINANCIÈRE ?

Nous insistons sur l'aspect financier afin de provoquer une réaction, mais il est évident que la question du civisme va beaucoup plus loin que cela. Il s'agit aussi de respect : respect de son cadre de vie, respect de l'environnement et respect de ses voisins… Lutter contre les incivilités, c'est aussi favoriser la cohésion et le "vivre ensemble".

L'éclairage public dégradé

La municipalité œuvre actuellement à la modernisation du réseau d'éclairage, vétuste dans certains secteurs, des pannes surviennent encore trop souvent. La majeure partie des dysfonctionnements est hélas liée au vandalisme et aux dégradations volontaires.
Des ampoules cassées (volontairement), des armoires électriques forcées, des câbles arrachés gratuitement... A cela s'ajoute le vol des câbles de cuivre sur les réseaux. Des actes délictueux qui nécessitent à chaque fois l'intervention d'équipes spécialisées.
Ces interventions non planifiées grèvent fortement le budget consacré à l'entretien des 3161 lampadaires et des 51 armoires de commande répartis dans la ville.
Un acte de vandalisme est un délit condamnable à une peine pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.

PAS DE VERRE DANS LA POUBELLE

Le verre est 100% recyclable et son traitement coûte 16 fois moins cher que celui des déchets ménagers. Pourtant, 15% du verre n'est pas recyclé car il est jeté dans la poubelle des ordures ménagères.
Adopter le bon réflexe permettrait donc de faire baisser le montant de la collecte, et donc de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
Vous disposez de bacs à votre domicile (couvercle bleu) ou de points d'apport volontaire.
Il suffit d'enlever les couvercles, pas besoin de laver ni de rincer !

7,5 TONNES DE DÉCHETS SUR LA RN 6 : UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

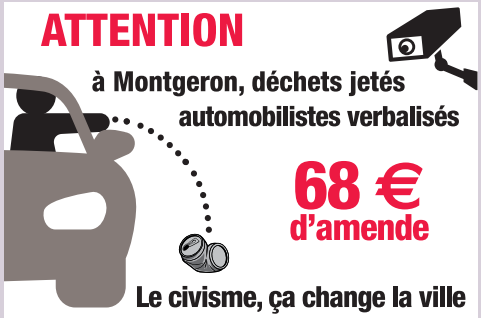

En février dernier, de nombreux bénévoles ont participé à une grande opération de nettoyage des abords de la Nationale 6. Le bilan donne une idée de l'ampleur de la pollution causée par l'incivilité des automobilistes : sur seulement 5,5 km de route, les bénévoles ont ramassé 7,5 tonnes de déchets !
Pour lutter contre ce fléau, la vidéoverbalisation vient d'être mise en place, accompagnée d'une campagne d'affichage en bord de route.
Et aussi : une nouvelle opération citoyenne de ramassage des déchets sur la RN6 est prévue dimanche 27 novembre (tous les détails dans le prochain magazine).

RESPECTER SES VOISINS :

Que l'on jardine ou que l'on bricole, il est important de veiller à ne pas troubler le voisinage.
Rappelons qu'un arrêté municipal précise les horaires où les travaux bruyants sont tolérés : les jours ouvrés de 8h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

RÉSERVEZ VOS SPECTACLES DE CHEZ VOUS

La billetterie est ouverte pour tous les spectacles de la saison 2016-2017. La direction de l'action culturelle vous rappelle que vous disposez de plusieurs moyens pour réserver vos places.

Les Fills Monkeys

Sonatine

Un nouveau Départ

Arnaud Tsamère

Faby Médina

Roger Cactus

Les Franglaises

Christelle Chollet

L'équipe de l'action culturelle

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ À LA BILLETTERIE DU CARRÉ D'ART

Dès l'ouverture de la saison culturelle, la billetterie est à votre disposition pour vous informer sur les spectacles et prendre vos réservations.
Pour être sûr de ne pas manquer les artistes qui vous intéressent, vous pouvez, dès maintenant, acheter vos billets pour tous les spectacles de l'année.

VOUS POUVEZ AUSSI RÉSERVER DIRECTEMENT EN LIGNE SUR MON SITE !

En plus de la billetterie traditionnelle, vous pouvez réserver et payer vos places de spectacle directement en ligne, dans un espace totalement sécurisé. Pour cela, rien de plus simple : rendez-vous sur Mon Site, dans la rubrique Loisirs / Saison culturelle. Choisissez le spectacle qui vous intéresse, cliquez ! Vous arrivez sur la page consacrée au spectacle, où un formulaire de réservation vous attend. Simple, rapide… et sécurisé !

DES SPECTACLES VARIÉS

Pour cette saison 2016-2017, la Ville propose plusieurs têtes d'affiche, qu'il s'agisse des humoristes Arnaud Tsamère ou Christelle Chollet, des musiciens Faby Médina ou Matthieu Boré… Sans oublier les comédiens Corinne Touzet et Christian Vadim dans la pièce "Un nouveau départ" ou la musique avec le spectacle déjanté "Les Franglaises", qui a obtenu le Molière 2015 du théâtre musical ! Les enfants ne sont pas en reste avec plusieurs spectacles jeune public comme "Le Chat botté" ou le concert du célèbre "Roger Cactus". N'hésitez plus, et réservez vos places dès maintenant !

Informations pratiques
Billetterie du Carré d'Art - 2, rue des Bois - Tél. : 01 78 75 20 00
Ouverte le mardi et le jeudi de 12h à 18h, le mercredi de 10h à 18h, le vendredi de 12h à 19h, le samedi de 10h à 18h.
Les soirs de représentation à l'Astral, billetterie sur place (ouverte 30 mn avant l'heure du spectacle).
Achat sécurisé des places en ligne sur www.montgeron.fr rubrique Loisirs / Saison culturelle

ASSOCIATIONS

Découvrez le karaté !

Le club de karaté Wado Montgeron, dirigé par Antonio Di Francesco, 6e Dan diplômé d'Etat, propose des cours de karaté pour petits et grands. Pour les plus jeunes, cours le mercredi de 15h à 15h30 (4-5 ans) et de 15h30 à 16h (6-7 ans). Enfants et ados (8-13 ans) le mardi de 19h à 20h et le jeudi de 19h30 à 20h30. Adultes et ados à partir de 14 ans, le mardi de 20h à 21h et le jeudi de 19h30 à 21h. Renseignements aux heures d'entrainement, au COSEC. Tél. 06 07 06 18 69.

Nouvelle moisson de médailles au centre équestre

Le centre équestre a obtenu de nouveaux titres lors des championnats de France. En Poney, médailles d'or pour Clara Ferreyra avec Rexter Madelice en poney 1D saut d'obstacle, pour l'équipe P2 junior saut d'obstacle (Clara Ferreyra avec Vip, Manon Tellier avec Quera, Aaron Bosselet avec Ardamir, Maureen Laye avec Tahiti), en voltige club 2 avec Jade, Jessica, Leola, Martin, Lou, Pauline, Alice et Jérémy. En Club : médaille d'or pour Chloé et Don'ore en dressage et médaille d'argent sur le carrousel. 6e place pour Marie-Agnès et Tahiti en club 1 saut d'obstacle , 8e place pour Camille et Don'ore en dressage club élite.En Meeting: Lorine et Sans Soucis se classent 3e en amateur 1 (120cm) et saut d'obstacle, Camille et Don'ore sont 2e en club 1 dressage.

Garance recherche comédiens

La Compagnie Garance ouvre un cours de théâtre destiné aux adolescents de 12-15 ans et 15-18 ans. La clôture des inscriptions est fixée au 18 octobre. Par ailleurs, il reste également 3 places disponibles dans le groupe "adultes". La Compagnie recherche aussi un comédien homme, 35-55 ans, avec une expérience de théâtre d'au moins deux ans.
06 86 77 47 22 - cietheat.garance@wanadoo.fr

Comment échapper aux factures d'eau astronomiques ?

L'UFC Que Choisir Val d'Yerres Val de Seine vous conseille

En cas de fuite d'eau, le montant de la facture peut rapidement atteindre des sommets. Pour éviter les dérapages, la loi du 17 mai 2011 (article 2) prévoit que si le service des eaux ou la commune constatent une augmentation anormale du volume d'eau consommé par l'occupant d'un local d'habitation, ce dernier doit être informé dans les plus brefs délais. A défaut, l'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de consommation excédant le double de sa consommation moyenne.

L'abonné doit faire réparer la fuite

Lorsque l'abonné est avisé d'une anomalie de consommation, il ne lui suffit pas de contester la facture. Pour échapper au paiement, il doit faire procéder, dans un délai d'un mois, à la réparation de la fuite sur ses canalisations et fournir une attestation de l'intervention du plombier. Cette disposition ne s'applique pas aux fuites provoquées par des appareils ménagers, des équipements sanitaires ou de chauffage. Si le plombier ne détecte pas de fuite, l'abonné peut demander-toujours dans un délai d'un mois - au service des eaux de vérifier le bon fonctionnement du compteur. Si aucune anomalie n'est détectée, l'intégralité de la facture est à nouveau due.

Les cyclistes au sommet

Les coureurs de l'Entente Cycliste Montgeron Vigneux (ECMV) ont encore une fois obtenu de brillants résultats. Lors des championnats d'Europe espoir sur piste, en Italie, Sébastien Vigier a été sacré vice-champion d'Europe de la vitesse, 4e de la vitesse par équipes et 6e du Kerin. Guillaume Contal, lui a terminé 3e de l'Américaine cadets lors des championnats de France sur piste. Au niveau régional, l'ECMV compte plusieurs champions d'Île- de-France : Jean-Michel Bulliot en VTT Master 5, Yann Frette en 750m D.A., Marine Cloarec, catégorie Espoir route, Hugo Lemellel en cyclo-cross cadets, Sébastien Vigier en vitesse élite et en Kerin Elite sur piste. Au niveau départemental, l'ECMV a récolté 5 titres : 2 en cyclo-cross et 3 titres sur route.

La FUB expose

Venez découvrir cette exposition présentée par Mylène Fournier présidente de la FUB (France Université Butembo) en République Démocratique du Congo. A découvrir également un très beau livre illustré avec des dessins d'enfants de 56 pays. Venez nombreux, samedi 8 octobre à 14h45 et dimanche 9 octobre de 10h30 à 17h à Notre-Dame de la Glacière (1, rue du Repos).

Soutenez le musée

La Société des amis du musée Josèphe Jacquiot, créée en 1999, invite tous les Mongeronnais, soucieux de l'avenir et du rayonnement du musée de leur ville, à participer à sa prochaine réunion qui se tiendra le samedi 5 novembre 2016, à 14h30, à la ferme de Chalandray (101 bis, avenue de la République). Cette réunion sera l'occasion de récolter des fonds afin d'acquérir six dessins d'Auguste Anastasi et faire entrer au musée un peintre de paysages, élève de Camille Corot, qui séjourna dans notre région.
Tél. 06 48 17 93 21
amisdumuseedemontgeron@yahoo.com
Facebook : Montgeron / Amis du Musée

Union Libérale Israélite de France

En raison d'une erreur d'impression, l'association ULIF a malencontreusement disparu de l'édition 2016 du Guide des Loisirs. Elle est bien évidemment toujours en activité et peut répondre à toutes vos questions au 01 69 03 26 27 ou par courriel à l'adresse ulif.vigneux@gmail.com

Le secours catholique toujours actif

L'association caritative a quitté ses anciens locaux et vous reçoit désormais sur rendez-vous au Centre paroissial Saint-Augustin, 136 avenue de la République. Le Secours catholique et son équipe de bénévoles se consacrent essentiellement aux plus démunis de notre ville, par des actions en partenariat avec le CCAS et d'autres associations, et en participant aux actions nationales du Secours catholique. Tél. 06 48 83 56 94

Salon du bien-être

L'association Transm'être organise son 3e salon du bien-être, samedi 15 (14h-19h) et dimanche 16 octobre (10h-18h), salle du Nouzet. Un week-end pour venir rencontrer librement et gratuitement les professionnels de Montgeron et ses environs, membres du réseau Bien-Être de l'association Transm'Être, et assister aux conférences et ateliers proposés en continu. Ce salon de thérapeutes permet aux Montgeronnais de s'informer, découvrir et expérimenter différentes façons de prendre soin de soi, de son corps et de son mental, mais aussi de faire connaître ou découvrir au grand public des professionnels qui exercent à proximité de chez eux. Au total, une trentaine d'exposants sont présents.

LES MOMENTS PHARES

Samedi après-midi, des conférences sur le thème de l'alimentation et des ateliers sur le thème du corps en mouvement. Samedi en fin de journée, une méditation musicale guidée. Dimanche matin, conférence animée par le Dr Pierre Popowski, Président de l'APAM (Association pour l'Alternative en Médecine), sur le thème de l'enfance. Dimanche après-midi, conférences sur la Géobiologie puis le Feng Shui.

LES NOUVEAUTÉS 2016

Géobiologie, coaching sportif, accompagnement à l'allaitement, portage bébé, constellation familiale, massages ayurvédique, biokinésie, endocrinopsychologie, fluidothérapie, produits naturels au lait d'ânesse la présence d'un Food Truck pour les pauses gourmandes.
Infos : contact@assotransmetre.fr et 06 79 81 08 42

La belle saison de l'ES Montgeron Athlétisme

Bien représenté par son chef de file, Pascal Martinot-Lagarde (lire page 32), l'ES Montgeron Athlé a récolté de beaux résultats au cours de la dernière saison.
Sokhna Galle (photo) a remporté deux titres de championne de France espoirs, en triple saut, sur piste et en salle. Notons aussi la victoire de Bruno Bertogal en 400m haies lors des championnats de France nationaux, ainsi que le titre de championne de France du relais 3x1000m de Chloé Bonnamy aux championnats de France universitaires.

SUPER U
MONTGERON
Pour vous simplifier votre quotidien
U DRIVE
coursesu.com

110, av. de la République - 91230 MONTGERON
Ouvert du lundi au samedi : 9h00 - 20h30 non stop
Dimanche : 9h00 - 13h00
Tél. 01 69 03 50 61 • www.superu-montgeron.com
PARKING GRATUIT

Estimations gratuites. Diagnostics offerts. Home staging virtuel.
Century 21
Nous vous accompagnons pour tous vos projets immobiliers
CENTURY 21 Bellimmo
91 avenue de la République
91230 MONTGERON
Tél. : 01 69 83 21 21
ag2793@century21.fr
www.century21bellimmo.com
Century 21, qui s'y connait aussi bien ?
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante
FICHIER AMEPI

COUVERTURE - RAVALEMENT
PEINTURE - MAÇONNERIE
M.POREAU Père et Fils

Devis et Déplacement Gratuits
25 rue des Faisans - 91330 YERRES
E-mail: poreaub@gmail.com
Tél: 01.69.49.18.07 - Port: 06.70.28.52.80

RÉSERVEZ
DÈS MAINTENANT
votre espace publicitaire
dans le Montgeron Mag
Contactez le service communication
01.69.83.69.82
regie.publicitaire@montgeron.fr

AU CINÉMA

DU 28 SEPTEMBRE AU 1ER NOVEMBRE AU CYRANO

Du 28 septembre au 2 octobre	Mer. 28 sept.	Jeu. 29 sept.	Ven. 30 sept.	Sam. 1 oct.	Dim. 2 oct.
Ce qu'il reste de la folie	21h10	18h30			20h45
Sieranevada	18h		20h30	18h	15h25
Victoria	16h10	21h	14h - 18h30	16h10 - 21h15	13h30 - 18h45
Le Bon Gros Géant A partir de 6 ans	14h			14h	11h
Du 5 au 9 octobre	**Mer. 5 oct.**	**Jeu. 6 oct.**	**Vend. 7 oct.**	**Sam. 8 oct.**	**Dim. 9 oct.**
Tous les chats sont gris	21h			17h10	21h
Clash	16h30	18h30	21h	19h	17h
Juste la fin du monde	18h30	21h	14h30 - 18h30	13h30 - 21h	13h30 - 19h
Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur A partir de 6 ans	14h30			15h30	15h25
Du 12 au 16 octobre	**Mer. 12 oct.**	**Jeu. 13 oct.**	**Vend. 14 oct.**	**Sam. 15 oct.**	**Dim. 16 oct.**
Soy Nero	16h35		18h30	17h05	20h30
Le voyage au Groenland Avant-première - Reprise ACID - Cannes 2016			20h45 + débat		
Brooklyn Village	14h - 21h05	18h30		19h20	18h45
Cézanne et moi	18h50	20h45	14h	14h - 21h	13h30 - 16h35
Les nouvelles aventures de Pat et Mat A partir de 3 ans	15h40			16h10	15h40
Ils ont filmé les grands ensembles - CINEAM					11h + débat

Du 19 au 25 octobre	Mer. 19 oct.	Jeu. 20 oct.	Vend. 21 oct.	Sam. 22 oct.	Dim. 23 oct.	Lun. 24 oct.	Mar. 25 oct.
Fuocoammare, par-delà Lampedusa	21h	18h40			20h50	14h	18h30
Aquarius	18h20	14h	20h45	18h20		20h40	
L'Odyssée	16h	20h50	14h - 18h30	16h - 21h	14h - 18h30	18h15	16h15 - 20h45
Kubo et l'armure magique A partir de 6 ans	14h	16h40	16h30	14h	16h30	16h15	14h15
Du 26 au 1er novembre	**Mer. 26 oct.**	**Jeu. 27 oct.**	**Vend. 28 oct.**	**Sam. 29 oct.**	**Dim. 30 oct.**	**Lun. 31 oct.**	**Mar. 1er nov.**
Mercenaire	21h05		18h30		20h30	18h30	14h
La danseuse		14h	21h	16h25		21h	18h30
La fille inconnue	18h50	18h50	14h	21h	14h - 18h30	14h	21h
Miss Peregrine et les enfants particuliers A partir de 9 ans	14h (VF) 16h25 (VF)	16h05 (VF) 20h50 (VO)	16h (VF)	14h (VF) 18h30 (VO)	16h (VF)	16h (VO)	16h (VF)

Film accessible en audio-description

Attention ! Les séances commencent à l'heure indiquée. Caisse ouverte 30 mn avant chaque séance.

Cinéma Le Cyrano
114, avenue de la République
91230 Montgeron
Tél. 01 69 42 79 06
www.vyvs.fr

AGENDA

JUSQU'AU 15 OCTOBRE

EXPOSITION DES ADULTES DE L'EMAP

Centre Jean Hardouin
Tél. 01 78 75 20 00

DU 1ER AU 3 OCTOBRE

EXPOSITION DE CHAMPIGNONS

Ferme de Chalandray,
10h-18h
Accueil des scolaires le lundi
Tél. 01 69 03 57 03

SAMEDI 1ER OCTOBRE

BROCANTE BRADERIE

Par le Secours Populaire.
Salle du Nouzet
Tél. 06 07 04 27 70

DIMANCHE 2 OCTOBRE

PRIX CYCLISTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Course urbaine, organisée par l'Entente Cyclo Montgeron-Vigneux, dans le quartier Saint-Hubert.

DU 4 AU 8 OCTOBRE

EXPOSITION "LIBERTÉ, ÉGALITÉ, HANDICAP"

Par Handicap International.
Carré d'Art

MERCREDI 5 OCTOBRE

REPAS SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

Pour les retraités montgeronnais.
Maison de l'Amitié, 12h
Sur inscription
Tél. 01 69 03 93 92

JEUDI 6 OCTOBRE

QUIZZ LITTÉRAIRE SENIORS

Médiathèque du Carré d'Art, 15h
Tél. 01 78 75 20 10

VENDREDI 7 OCTOBRE

PROJECTION EN AUDIO-DESCRIPTION

Dans le cadre de la semaine du handicap.
Carré d'Art, espace jeunesse, 18h
Tél. 01 78 75 20 10

COURSE DES LUMIÈRES

Dans le cadre de la semaine du handicap. Parcours de nuit ouverts à tous
La Pelouse, dès 19h30
Tél. 01 69 52 21 46

SAMEDI 8 OCTOBRE

ATELIER DE LANGUE DES SIGNES

Dans le cadre de la semaine du handicap.
A partir de 6 ans,
sur inscription.
Carré d'Art, Tél. 01 78 75 20 10
11h et 13h30

RENCONTRE D'AUTEUR

Jacqueline Clerc,
pour l'ouvrage "Un rêve... un père... un avion".
Carré d'Art, 15h
Tél. 01 78 75 20 10

L'ESPRIT ET L'ART DU JARDIN EN CHINE

Conférence, par l'association Terres de Chine.
Ferme de Chalandray, 10h30
Tél. 06 79 21 68 29

CÔTÉ JARDIN

Atelier compost : exemple d'un compost âgé de 7 mois. Découvrir les bases simples du compostage, affiner la conduite de son compost pour bien le réussir.
Prévoir une tenue adaptée au jardinage, gants fournis.
Intervenant : Cyril Henry, maître composteur de La Fabrique à Neuf (ressourcerie à Montgeron).
Parc de la Maison de l'environnement, 10h30-12h

MARDI 11 OCTOBRE

CONFÉRENCE

Par l'Université du Temps Libre.
L'Astral, 14h-17h
Tél. 06 10 14 99 77
www.utl-essonne.org

DU 11 AU 15 OCTOBRE

FÊTE DU FRUIT

Animations, expos, ateliers, organisés par la Maison de l'Environnement avec les Croqueurs de Pommes d'Île-de-France.
Carré d'Art, Tél. 06 14 66 56 46

MERCREDI 12 OCTOBRE

HEURE DU CONTE

"Racontines" à 10h30 pour les moins de 2 ans et "En avant la musique" à 15h pour les 3/6ans.
Sur inscription
Carré d'Art, Tél. 01 78 75 20 10

AGENDA

JEUDI 13 OCTOBRE

JOURNÉE MONDIALE DE LA VUE

Par le Lions Club
Salle des Mariages,
9h30-12h et 14h-18h30

VENDREDI 14 OCTOBRE

THÉÂTRE

Par les Amis de Ferdinand.
L'Astral, 20h30
Tél. 06 07 81 88 04

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 OCTOBRE

SALON DU BIEN-ÊTRE

Par l'association
Transm'être
Salle du Nouzet
Samedi, 14h-19h
Dimanche, 10h-18h
Entrée libre

SAMEDI 15 OCTOBRE

PRIX LITTÉRAIRE FRANCE/QUÉBEC

Carré d'Art, espace adultes,
11h - Tél. 01 78 75 20 10

MARDI 18 OCTOBRE

CONCERT LYRIQUE

"Voyage autour du monde",
organisé par le Lions Club
au profit de l'établissement
intégré J. C. Gatinot.
Cinéma Le Cyrano, 20h
Tarif : 10€

MERCREDI 19 OCTOBRE

CONFÉRENCE

"L'industrie de la soie dans
notre région au début du
XIXe siècle", par Christian
Wanecque, président
de la Société d'Histoire
Draveil-Vigneux.
Maison de l'Amitié, 14h30
Entrée libre

GOÛTER PHILO

"C'est quoi le respect ?"
Pour les 6-9 ans,
sur inscription.
Carré d'Art, espace
jeunesse, 15h
Tél. 01 78 75 20 10

MERCREDI 19 OCTOBRE

CONCERT JAZZ

Le pianiste et chanteur
Matthieu Boré,
Carré d'art, 20h30
Tarif : 10€
Tél. 01 78 75 20 00

JEUDI 20 OCTOBRE

ATELIER ARTISTIQUE

"A la manière de...
Max Ernst".
Carré d'Art, espace
jeunesse, 14h-18h
Tél. 01 78 75 20 10

SAMEDI 22 OCTOBRE

TOURNOI DE JEUX VIDÉO

Dès 8 ans, sur inscription.
Carré d'Art, 14h
Tél. 01 78 75 20 10

SAMEDI 22 OCTOBRE

ATELIER ZUMBA

5 € au profit d'Octobre
Rose et de la lutte contre
le cancer du sein.
Parvis de l'Astral, 10h30
Tél. 01 69 42 69 47

DIMANCHE 23 OCTOBRE

BROCANTE

Parking Foch
Tél. 06 35 59 85 53

MARDI 25 OCTOBRE

CINÉ ENFANTS

Pour les 3-7 ans
Carré d'Art, 15h30
Tél. 01 78 75 20 10

MERCREDI 26 OCTOBRE

LE CHAT BOTTÉ

Jeune public dès 4 ans.
L'Astral, 15h30
Tarif : 6€ - 4€
Tél. 01 78 75 20 00

JEUDI 27 OCTOBRE

ATELIER ARTISTIQUE

"A la manière de...
Max Ernst".
Carré d'Art,
espace jeunesse,
14h-18h
Tél. 01 78 75 20 10

Légende de l'agenda

- EXPOSITION
- ANIMATION
- SPECTACLE
- RENCONTRE
- SPORT

Matthieu Boré, jazz

Matthieu Boré, chanteur, pianiste et compositeur, est né le 29 juin 1971 à Paris. Il a commencé le piano classique à l'âge de 7 ans. Leader de deux formations rock durant les années 90, il commence à jouer régulièrement dans les clubs de jazz parisiens à partir de 2000. Après un disque consacré à Fats Domino (2001), il sort en 2003 un deuxième opus "Doo-wop". C'est avec ces deux répertoires rhythm'n'blues des années cinquante qu'il jouera notamment à Jazz à Juan, Crest Jazz Vocal et Jazz in Marciac. En 2007 Matthieu Boré sort un nouvel album plus intimiste, plus personnel, "Sometimes on my own. Il publie en octobre 2009 son nouvel opus FriZZante !! Le titre évoque le caractère pétillant de l'album.

Mercredi 19 octobre, 20h30
Carré dArt
Tarif : 10€ - Tél. 01 78 75 20 00

ERRATUM

Dans Mon Mag de juillet-août, page 30, la photo censée illustrer les concerts du conservatoire n'est pas appropriée. L'image représente le groupe professionnel "Fleurs noires" avec lequel les conservatoires de Montgeron, Vigneux et Draveil ont participé à un concert sur le tango.

La loi dite "démocratie de proximité" du 27 février 2002 ouvre un droit d'expression à l'opposition municipale dans les publications récurrentes de la Ville. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

TRIBUNES

ÉLUS MAJORITAIRES

GROUPE "LE BON SENS POUR MONTGERON"

Défendre Montgeron, notre seule priorité

Le 18 septembre vous avez été plus de 90 % à dire oui pour protéger Montgeron.

La gratitude que nous vous témoignons est à la hauteur de notre étonnement de voir des élus d'opposition appeler au boycott d'un référendum.

Le commissaire enquêteur relève clairement, en page 172 de son rapport, qu'ils se sont prononcés, en sa présence, ouvertement pour la construction de nouveaux logements.

Plutôt que de défendre devant la population l'appel à un vote négatif, l'opposition a préféré se cacher derrière l'incitation au boycott.

D'autant que soyons clairs, ce sont ses membres qui ont élaboré l'ancien Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettant de densifier la ville.

L'opposition devrait assumer ses choix plutôt que d'essayer de faire diversion sur des aspects ponctuels du PLU ou des sujets tels que les projets rue du Général Leclerc ou rue du Gué, dont elle est à l'origine et que nous avons considérablement amoindris, à défaut d'avoir pu les supprimer.

Ses membres réfutent la légitimité de ce référendum, alors que le taux de participation des Montgeronnais est tout à fait dans la norme pour un tel scrutin, et que leurs listes en 2014 ont fait moins ou à peine plus en nombre de suffrages exprimés.

Soyons sérieux, ce n'est pas en semant la confusion et en diffusant de fausses informations, que l'on peut se montrer digne de la confiance des Montgeronnais.

Dans le même esprit, il nous est reproché de ne pas avoir participé à une réunion de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, alors que c'est pour l'heure notre seul moyen de défendre efficacement les intérêts des Montgeronnais. Nous refusons toutes décisions qui consistent à alourdir d'un côté 2,8 millions d'Euros de fiscalité et à ne rendre qu'un million d'Euros de l'autre par an.

Notre seule priorité est d'être toujours à vos côtés pour défendre Montgeron et ses intérêts.

Sylvie Carillon, François Durovray, Françoise Nicolas, Géraud Goury, Valérie Dollfus, Franck Leroy, Muriel Moisson, Christian Corbin, Isabelle Gartenlaub, Christian Ferrier, Jean-Christophe Gallouin, Pierre-Marie Guénier, Samia Benzarti, Michel Noël, Françoise Mucel, Oumar Soumare, Stéphanie Silvert, Alexandre Vignier, Gisèle Kellermann, Eric Magadoux, Catherine Pléchot, Gilles Léon-Rey, Charlotte de Souza, Moïse Knafo, Dominique Baroux, Michel Berthou, Valérie Shimizu.

ÉLUS D'OPPOSITION

GROUPE "MONTGERON, PASSIONNÉMENT !"

Trop, c'est trop !

Les taxes foncières s'abattent sur les Montgeronnais.

Cette nouvelle augmentation, +30 % sur la part départementale, qui suit de peu la récente hausse de 13% des impôts communaux, **est démesurée, injustifiée et irresponsable.**

Alors que les maires de droite des communes de Draveil et d'Yerres dénoncent **cette pression fiscale insupportable** pour leurs habitants, seule la maire de Montgeron, S. Carillon, continue de soutenir F. Durovray au détriment des Montgeronnais.

Trop, c'est trop ! Toujours les mêmes procédés et communication mensongère où ils renvoient la responsabilité sur autrui et sur **le dos du contribuable asphyxié !**

Que la maire se comporte **en élue responsable** : sa mission première est de **défendre les intérêts de tous les Montgeronnais**, en matière de fiscalité comme de projets de territoire, notamment à l'Agglomération où elle refuse de siéger depuis la fusion.

Le groupe des élus socialistes, républicains et citoyens :
Aude Bristot, Sébastien Barké et Amarantha Bourgeois.
montgeronpassionnement@gmail.com - www.montgeronpassionnement.com

GROUPE "UNE ALTERNATIVE POUR MONTGERON"

Attention au coût pour les habitants d'une police du "bon goût" !

Un nouveau cahier de règles architecturales très détaillé accompagne le projetde PLU. **Il fera peser des contraintes en plus sur l'aménagement extérieur des habitations.** Nous avons demandé un allègement de certains points prohibitifs, par exemple... la forme des volets ! Une certaine harmonie architecturale est souhaitable. Mais, dans le cas présent, **ce guide va trop loin et prescrit la norme en matière de bon goût architectural et paysager**. Après la hausse fiscale, **encore des risques de coûts supplémentaires pour les Montgeronnais**.

Patrice Cros - Stéphanie Mouton. Facebook/Patrice Cros pour Montgeron
www.unealternativepourmontgeron.org

GROUPE "LA GAUCHE RÉPUBLICAINE ET CITOYENNE"

Combien ça coute ? 3 ans de pression fiscale pour des dépenses incontrôlées !

Inflation des cabinets d'études, valse des indemnités pour certains agents et chasse aux sorcières pour d'autres, travaux de voirie multipliés sans cohérence d'ensemble, dégradation des ratios budgétaires et de la capacité d'autofinancement, recours à l'emprunt, absence de bilan du transfert des services, risque sur la capacité budgétaire 2016, refus de communiquer l'état de recouvrement des subventions depuis 2014, la liste est longue des inquiétudes concernant la manière dont la Maire et son premier adjoint gèrent notre ville.
(suite sur mgrc.over-blog.com, tribune censurée depuis CM 5/07/16)

Christophe Joseph et Pierrette Provost
Alter-republic@netcourrier.com, mgrc.over-blog.com

MARTINE BOULAY – CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M. Durovray Vice-Président au Contrat de territoire, Mme Carillon à l'Environnement boycottent les réunions de l'Agglo, mais ils ne boycottent pas leurs indemnités mensuelles ! Soit les décisions se prennent sans nous, soit l'Agglo ne peut agir. En quoi cela sert-il Montgeron et les Montgeronnais ?

Martine Boulay
mboulay91@orange.fr

CONCERT JAZZ - TOUS PUBLICS

Les concerts **intimistes** du Carré d'Art

Matthieu Boré

Mercredi 19 octobre, 20h30 au Carré d'Art

Ville de Montgeron - Service communication - Juillet 2016 - Photo : © D.R.

Tarif unique : 10€
Billetterie au Carré d'Art
et sur montgeron.fr

Ville de
MONTGERON

HISTOIRE

DÉCOUVREZ DES TEXTES INÉDITS **DE JEAN-CHARLES GATINOT**

Michel Chancelier, de la Société d'histoire locale, publie un nouvel ouvrage permettant de découvrir les mémoires et d'autres textes inédits du célèbre historien local Jean-Charles Gatinot.

Jean-Charles Gatinot, inspecteur primaire, vers 1890.
Collection Gatinot-Besson

Jean-Charles Gatinot (1837-1922) est connu des Montgeronnais pour ses ouvrages racontant l'histoire de la commune : "A travers Montgeron" (en deux volumes) et "La Vie publique à Montgeron de 1789 à nos jours (1913)". Il fut une figure importante de la vie montgeronnaise de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, au point qu'un groupe scolaire porte son nom.

UN HISTORIEN LOCAL

Fils de vignerons, il devient instituteur puis inspecteur de l'enseignement primaire et adjoint au Maire de Montgeron. Au tournant des deux siècles, Jean-Charles Gatinot entreprend un important travail d'historien local. S'appuyant sur ses souvenirs personnels et sur les témoignages de son entourage, il consulte aussi de façon méticuleuse les archives communales, départementales et nationales. Réunissant la grande et la petite Histoire, il relie les faits locaux à leur contexte national voire international.

UNE VIE, UNE OEUVRE

Si son travail d'historien est bien connu, l'homme l'est beaucoup moins. D'où l'intérêt de l'ouvrage que vient de sortir la Société d'histoire locale. L'auteur, Michel Chancelier, s'est penché avec intérêt sur les archives personnelles de Jean-Charles Gatinot, ses mémoires, sa correspondance. *"Ce livre a pour objectif de mettre l'accent sur ses textes inédits ou peu connus. Ses mémoires inédites constituent le morceau de choix de cet ouvrage."* Michel Chancelier présente et analyse ces textes, qui n'avait jamais été publiés jusqu'à présent. *"Ce livre est d'abord le récit de l'ascension sociale d'un fils de modestes vignerons devenu un notable très apprécié de ses concitoyens. L'accès à ses riches archives nous le montre dans son époque et le restitue tel qu'il a été : éloquent, curieux, actif, disert, bien présent et bien vivant."*

Jean-Charles Gatinot, une vie, une œuvre...
Par Michel Chancelier
Edité par la Société d'histoire locale de Montgeron, 20 € - Disponible auprès des librairies montgeronnaises

Présentation de l'ouvrage et dédicace
Mercredi 5 octobre, 18h30
Au Crédit Mutuel,
93 avenue de la République

L'Harmonie municipale de Montgeron, vers 1912-1914. Collection Gatinot-Besson. Jean-Charles Gatinot se tient parmi les musiciens, au premier rang, sous l'écriteau. L'Harmonie, qu'il avait fondée vers 1896, fut de toutes les grandes fêtes publiques jusqu'à la Grande Guerre.

RETOUR EN IMAGES

Le rendez-vous de la rentrée

Samedi 3 septembre, les Montgeronnais se sont retrouvés au traditionnel Forum des associations et des services municipaux, aux gymnases Picot et Coubertin. L'occasion pour les petits et les grands de s'inscrire pour les activités sportives, artistiques et culturelles proposées par les associations.

Le 26 août 1944, Montgeron était libéré

La Ville a commémoré le 72e anniversaire de la libération de Montgeron. Un moment de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la Seconde guerre mondiale.

Succès pour la bourse aux vélos

En marge du Forum des associations, une bourse aux vélos et une bourse aux équipements sportifs ont été organisées sous le préau du groupe scolaire Jean-Moulin. 60 vélos vendus, encore un beau succès ! Merci aux associations partenaires.

Un artiste d'envergure à Montgeron

Le sculpteur, peintre et plasticien Lionel Sabatté a présenté ses œuvres à Montgeron du 9 au 24 septembre. Une occasion exceptionnelle de découvrir son univers.

Regards croisés

Du 9 au 24 septembre, les peintres Suzanne Lange-Poncet et Catherine Landraud ont présenté l'exposition "Résonance" au centre Jean Hardouin. L'occasion pour les deux artistes de présenter leurs œuvres dans une scénographie croisée.

La riche histoire de Montgeron

A l'occasion des journées du patrimoine, samedi 17 et dimanche 18 septembre, les Montgeronnais ont pu profiter de nombreuses animations et visites guidées afin de redécouvrir le patrimoine historique et architectural de la commune.

RETOUR EN IMAGES

Apprendre les gestes qui sauvent
Le 28 août dernier, une vingtaine de Montgeronnais a participé à une formation sur les gestes de premiers secours, dispensée par les pompiers, en petits groupes mêlant jeunes et seniors.

Activités et services pour les seniors
Samedi 17 septembre, la Maison de l'Amitié a organisé une journée portes-ouvertes pour présenter aux seniors de 60 ans et plus le programme de ses activités et des services qu'elle propose.

Journée Vision et Lumière
Vendredi 16 septembre, l'association Prévention Routière était installée à l'Astral pour vérifier gratuitement les phares et autres équipements de sécurité des véhicules.
Les bénévoles ont ainsi pu ausculter une trentaine de voitures et donner des conseils à leur propriétaire.

VOUS RENCONTRER

"LES J.O. C'EST GRANDIOSE"

L'athlète Pascal Martinot-Lagarde a porté haut les couleurs de la France et de Montgeron lors des jeux olympiques de Rio.

Doit-on encore présenter Pascal Martinot-Lagarde ? Licencié de l'ES Montgeron Athlétisme, il enchaîne les performances de haut niveau. Après avoir remporté l'hiver dernier le titre de champion de France du 60m haies et celui de vice-champion du monde sur la même distance, il a frôlé le podium lors des derniers jeux olympiques. *"Je suis arrivé 4eme du 110m haies,* raconte l'athlète montgeronnais. *Il y a tout de même une déception de ne pas avoir ramené de médaille à la maison. Mais il faut regarder de l'avant, se relever, et travailler pour les championnats à venir."*

"UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL"

Une réaction entre déception et optimisme qui cadre bien avec la personnalité de Pascal Martinot-Lagarde. Le jeune sportif n'a pas pour habitude de se reposer sur ses lauriers et considère toujours qu'il pourra mieux faire. Il porte ainsi un regard très lucide sur les bonnes performances accumulées en 2015-2016. *"J'apprends d'année en année pour à chaque fois m'améliorer, et ces performances-là ne suffisent pas. L'hiver est une bonne préparation à l'été, il a été concluant mais la finale des JO s'étant passée avec de la "casse", je reste tout de même sur ma faim."* Malgré tout, l'athlète gardera un excellent souvenir de son aventure olympique : *"Sur le plan humain, les JO, c'est vraiment quelque chose de différent, quelque chose d'exceptionnel. Tout est à la démesure : grand stade, grand village, gros événement. En un mot : grandiose !"*

3 dates

2008
Premier titre de champion de France (cadets)

2014
Champion de France du 110m haies

2015
Champion d'Europe en salle

"CE CLUB EST GÉNIAL !"

En toute logique, "PML" a déjà les yeux rivés sur la prochaine saison dont la préparation a commencé. Pour améliorer encore ses performances, il envisage notamment de participer à davantage de meetings que l'an dernier. *"Je songe à faire une saison beaucoup plus complète. Ça m'a manqué cette année. Le plaisir d'être en compétition, c'est ça que je veux. Et je me rends compte que c'est comme ça que je faisais descendre les chronos."* Dans son aventure sportive, Pascal Martinot-Lagarde sait qu'il pourra compter sur le soutien sans faille de son club, l'ES Montgeron Athlétisme, et de sa présidente Anne Tournier-Lasserve. *"Depuis mon arrivée, le club a été pour moi une grande famille, la présidente veille toujours à ce qu'on soit dans les meilleurs conditions pour performer. Ce club est génial !"*